

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SPORTS

Arrêté du 12 février 2010 portant répartition des postes offerts au concours spécial d'internat en médecine du travail au titre de l'année universitaire 2010-2011

NOR : SASH1004324A

Par arrêté de la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche et de la ministre de la santé et des sports en date du 12 février 2010, le nombre de places offertes au concours spécial d'internat en médecine du travail au titre de l'année universitaire 2010-2011 est de 40, selon la répartition fixée en annexe.

A N N E X E

RÉPARTITION DES POSTES OFFERTS PAR SUBDIVISION

SUBDIVISION	NOMBRE DE PLACES
Ile-de-France	3
Strasbourg	1
Besançon	3
Dijon	4
Reims	3
Caen	1
Rouen	1
Lille	5
Clermont-Ferrand	4
Grenoble	1
Lyon	1
Saint-Etienne	1
Brest	1
Rennes	3
Aix-Marseille	2
Bordeaux	3

SUBDIVISION	NOMBRE DE PLACES
Limoges	1
Toulouse	2
Total	40